

Solidarité-Handicap mental

Le P'tit Journal

No 18/Juin 2018



Découvrez les versions animées sur :
www.solidarite-handicap.ch/2018



Introduction

Solidarité-Handicap mental gère le Centre de formation continue pour adultes avec une déficience intellectuelle depuis une trentaine d'années. Mais nous soutenons le droit à l'autodétermination de ce public depuis longtemps également. C'est en 2016 que notre groupe sur l'autodétermination a décidé d'interpeller le Conseil fédéral, notamment en reproduisant la photo officielle. Cette action ayant connu un vif succès, nous avons décidé de réitérer cette expérience et de faire le lien entre ces deux thématiques qui nous mobilisent : le droit à la parole des personnes avec une déficience intellectuelle et le droit à la formation.

Si vous prenez la peine de consulter sur internet notre photo de ce « conseil fédéral » alternatif, vous verrez qu'elle est aussi animée et qu'elle donne un message. Ce slogan a été choisi par la Commission des étudiants, dont vous pouvez lire les revendications.

Ce numéro de notre P'tit Journal a été réalisé par quatre membres de notre Commission des étudiants, qui sont allés interviewer une formatrice, visiter des cours ou qui ont accepté de témoigner. Nous publions également les réflexions d'une mère d'un enfant handicapé, sur l'importance de la formation. C'est avec plaisir que nous remercions Blandine Leyvraz, Manon Mertenat, Agnès Robin, Jean-Michel Meylan et Valbert Pichonnaz, grâce à qui ce journal a vu le jour.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'oubliez pas de consulter :

www.solidarite-handicap.ch

Isabel Messer



Photo et illustration :
Jean-Baptiste Mardelle

Revendications des membres de la Commission des étudiants

« J'aimerais dire qu'il y a des choses injustes ! Par exemple, nos éducateurs ont le droit de faire de la formation continue, l'institution leur propose un tas de cours. Mais nous n'avons aucun droit. Par exemple, je travaille à la cuisine, mais on ne me donne aucune possibilité d'une formation ou d'un perfectionnement en lien avec mon métier. »

« Déjà à la base, nous ne faisons pas d'apprentissage, donc nous n'avons pas de métier. La raison est qu'on exige souvent trop de nous et nous n'y arrivons pas, ce qui est dommage. »

« La Confédération ne soutient pas assez la formation continue, moralement et financièrement. Les Centres de formation continue devraient recevoir plus de sous ! »

« La formation, c'est important pour le cerveau ! On peut se former à tout âge, même à 40 ou à 60 ans. »

« C'est important de suivre des cours, ça me donne la possibilité de faire ce que je n'ai pas pu faire plus jeune. »

« Suivre des cours, ça nous permet de sortir d'une institution, de voir d'autres personnes. »

« Nous aussi sommes capables de faire de la formation, quand nous allons donner des cours aux futurs professionnels. »



Témoignage écrit par Mme Agnès Robin

Les cours FCPA, c'est la joie, la bonne humeur, le calme, la détente et la découverte.

Pendant les cours, je connais d'autres personnes. J'aime parler, j'aime qu'on m'écoute.

La musique, ça me calme, je peux exprimer des choses positives, de mon cœur.



Agnès Robin lors d'un cours Percussions

La peinture, ça me soulage et le fitness, ça me défoule. J'aime parce que je suis sportive. J'aime surtout les sorties culturelles, ce que je préfère, c'est les musées. La photo, la caméra, le bruitage, ça c'est mon métier de rêve.

A la céramique, j'aimais les thèmes que la responsable proposait ; on pouvait choisir entre le thème et ce qu'on aime. On pouvait proposer. A l'informatique, ce que j'aime le plus, c'est chercher, et imprimer des images sur des sujets.

Agnès Robin

Visite d'un cours par M. Valbert Pichonnaz

J'ai eu la chance d'aller visiter le cours « Découverte des grands voyages ». Nous avons eu la présentation de M. Chris-Alexandre Gionchetta qui a effectué le tour du monde en 4 ans à vélo.

C'était un cours très intéressant où je suis vraiment parti en voyage. On a vu des images magnifiques et c'était captivant de voir la richesse des différentes cultures, des langues et des coutumes. Nous avons parcouru entre autres la France, les Etats-Unis, le Canada, le Laos, le Cambodge, le Vietnam, le Russie, le Kurdistan.



Une séance du cours sur les grands voyages

J'ai admiré, il faut beaucoup de courage pour traverser seul en vélo tous ces pays ! M. Gionchetta nous a aussi raconté qu'il allait dans les écoles pour présenter son voyage et il nous a montré les dessins qu'il recevait de la part des enfants des différents pays à travers le monde. On a pu bien échanger, ça m'a beaucoup plu ! J'encourage vivement à ce que ce cours ait à nouveau lieu et je m'y inscrirai sûrement ! Il pourrait aussi durer plus longtemps.

Valbert Pichonnaz

Interview de M. Jean-Michel Meylan

Vous suivez régulièrement le cours du Nordic Walking, et vous avez choisi de prendre en photo les enseignantes. Mais au fond, qu'est-ce que le Nordic Walking ?

« On marche, avec des bâtons, environ une heure. Je viens au cours depuis mon travail à Ecublens. Le Centre FCPA m'a donné un plan et je prends le bus 25 qui est direct et comme ça, j'arrive à l'heure. J'avais déjà fait du Nordic Walking avec le FCPA, mais maintenant ce sont de nouvelles enseignantes. C'est différent, mais j'aime le changement. Et c'est moi qui les ai prises en photo ! »



Les enseignantes du cours Nordic Walking,
Mmes Christine Perroulaz et Liliane Deon

Vous marchez beaucoup ?

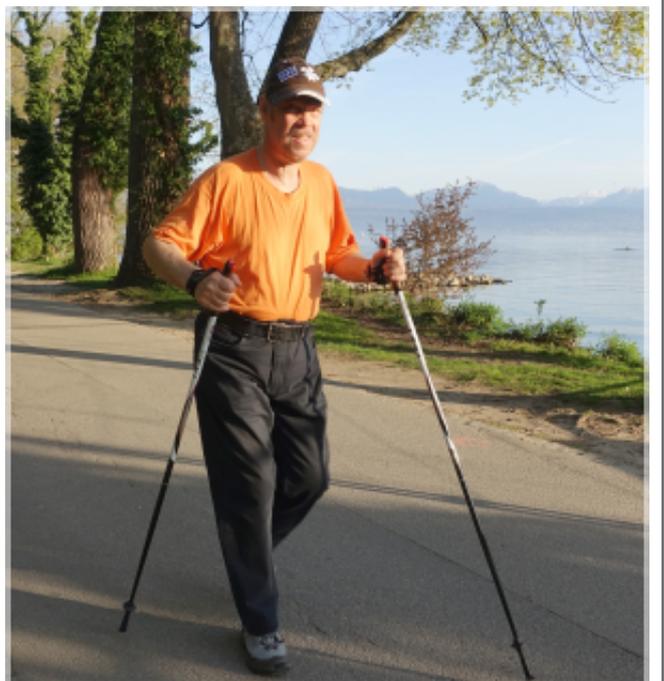
« Eh bien ça fatigue un peu, mais j'aime faire ça. »

Quel cours aimeriez-vous faire à l'avenir ?

« Les cours sur la santé et la maladie ça m'intéresse, mais je regarderais ça quand je reçois le programme. »

Vous êtes intéressé par ce qui tourne autour de la santé ?

« Oui, la marche, la prévention. J'ai envie de continuer ça. J'aimerais aussi pouvoir de nouveau assister à une grande fête comme il y avait eu pour les 30 ans du Centre FCPA, où il y avait les choeurs et les percussionnistes qui faisaient un spectacle. »



M. Jean-Michel Meylan

« Je suis content de faire partie de la Commission des étudiants parce que j'aime pouvoir discuter et échanger. J'aimerais bien refaire une séance où on rencontre les futurs enseignants. Mais j'aimerais conclure en disant que tous les cours que j'a suivis m'ont plu ! »

Interview de Mme Céline Beetschen, formatrice

Bonjour, je voulais vous demander comment vous avez eu l'idée de faire ces cours de cartes postales ?

« C'est un peu une tradition familiale, je suis née dedans. Beaucoup de personnes de ma famille en envoient et pas seulement des cartes qu'on achète quand on fait un voyage à l'étranger, mais on fabrique vraiment des cartes nous-même, c'est à la fois une tradition et une passion. »

Aviez-vous déjà eu des contacts avec le milieu du handicap mental ?

« Oui j'avais déjà travaillé dans des groupes avec des personnes qui ne parlaient pas, ou qui se déplaçaient en fauteuil roulant.

Ça, c'est pour l'aspect professionnel, mais j'ai aussi une sœur qui a des soucis de santé importants et j'ai été sensibilisée à ce monde-là par le biais personnel. Ce n'est pas une découverte, mais quand même car tout le monde est singulier. »

C'est la première fois que vous enseignez ce thème des cartes postales ?



L'interview de Mme Beetschen

« Oui, cela a été créé pour le Centre FCPA. Vous avez l'exclusivité. J'aime beaucoup le faire moi, et souvent quand j'envoie des cartes, on me dit qu'il faudrait en faire quelque chose, les exposer, mais c'est la 1ere fois que je me suis dit qu'il faudrait professionnaliser. Vous cherchiez quelqu'un qui puisse apporter une touche de créativité. La carte postale me semblait un moyen d'aborder plein de techniques différentes sur un même support. C'est vous qui m'avez fait la petite étincelle. »

Est-ce que ça correspond à ce que vous imaginiez ?

« Sur le premier semestre et le second, c'est très différent d'un groupe à l'autre. Avant de commencer, je me disais qu'on allait faire une technique par semaine (encre de chine, découpage...). Mais j'ai constaté que certaines personnes préfèrent utiliser toujours la même technique. J'essaie de susciter l'envie, mais ça fait aussi partie de leur liberté. Dans l'ensemble

j'avais imaginé à peu près ça : qu'on créerait des cartes, qu'on écrirait plus ou moins selon les participants, et qu'on pourrait les envoyer à notre famille, à nous-mêmes, à des collègues.

Dans le premier groupe on a beaucoup envoyé de cartes, dans le second groupe un peu moins, car il y a d'autres projets, certains participants veulent par exemple les garder pour les vendre. »

Qu'est-ce que vous appréciez dans l'enseignement ?

« Tout ! Même si un participant reproduit un modèle, c'est chaque fois différent. Sinon j'adore transmettre, j'aime beaucoup les lieux de formation. Le temps passe toujours trop vite. Des fois on arrive à 10 minutes de la fin et on doit déjà ranger ! Le premier semestre, il y avait plus de monde, mais même avec un petit groupe, souvent on zappe la pause pour avoir plus de temps. »

Vous seriez prête à refaire cette expérience ?

« Oui sans hésitation, je trouve que c'est une belle découverte. J'ai plein de retours positifs, c'est une belle reconnaissance, j'en retire beaucoup d'énergie et c'est très complémentaire de mon activité professionnelle. »

Interview réalisée par Manon Mertenat et Valbert Pichonnaz.



J'ai adoré ce cours. On peut créer de magnifiques cartes, en apprenant chaque fois de nouvelles techniques, comme l'encre de chine, le collage, la craie grasse.

Manon Mertenat (auteur de la carte ci-dessus)

Texte de Mme Blandine Leyvraz

L'enfant mentalement handicapé : formation parentale et scolaire.

Le lien entre le handicap mental et l'ensemble des apprentissages est un sujet qui mérite réflexion ; non seulement de la part des personnes concernées de près, mais de l'ensemble de la société.

Les parents engagés ne s'encombrent pas des préjugés, des fausses croyances et des points de vue sociétaux, qui mettent uniquement en exergue les limites intellectuelles. Ils vont de l'avant avec persévérance, bon sens, confiance, conviction et créativité.

Le rôle du père et de la mère d'un enfant déficient est de répondre à ses besoins. Ainsi, de lui donner accès à :

- l'éducation
- à la transmission des croyances, des valeurs et des savoirs
- à l'expérimentation
- et à la culture.

La société, quant à elle, a aussi un rôle important à jouer. Elle se doit de servir aussi les intérêts de ces enfants extraordinaires. Ainsi, ces jeunes pourront s'y intégrer, être acteur, citoyen et s'y épanouir. L'éducation est un élément clef dans le développement humain. Apprendre est l'un des 14 besoins de la pyramide des besoins fondamentaux.

La jeune personne handicapée mentalement, doit comme tout un chacun, se former, fructifier ses talents, combler ses besoins, nourrir ses intérêts et préparer son avenir.

L'acquisition d'une formation scolaire solide est le ciment de la vie sociale. L'enseignement dispensé doit être de qualité. Le savoir, le savoir-être et le savoir-faire doivent relever du rôle d'un enseignant formé.

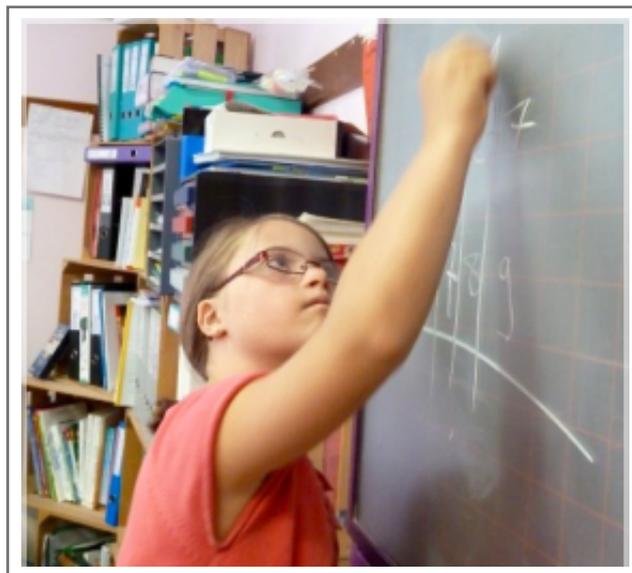
Certaines écoles spécialisées ont bien compris l'importance de la formation et de son impact sur la vie quotidienne. Elles s'appliquent à dispenser un enseignement de qualité. Elles ne s'arrêtent pas au premier obstacle qui pourraient freiner les apprentissages. Elles le contournent et trouvent d'autres stratégies pour accéder aux objectifs.

Par contre, d'autres écoles spécialisées devraient s'interroger sur les représentations qu'elles portent sur le handicap mental et sur l'enseignement qu'elles dispensent.

Le chemin de l'apprentissage de l'apprenant atteint d'un handicap mental reste difficile, en raison des multiples facteurs parasites, on le sait. Mais le parent convaincu que son enfant se doit d'apprendre malgré tout, va être émerveillé ! Émerveillé des progrès qui jaillissent alors qu'on ne s'y attend pas. Émerveillé de constater que ce travail constant porte ses fruits et qu'il a eu raison d'y croire !

Je conclurais en citant Antoine de Saint Exupéry : « Connaître ce n'est point démontrer, ni expliquer, c'est accéder à la vision ».

Blandine Leyvraz



Le programme des cours FCPA pour la saison 2018-2019 sortira après les vacances d'été, début septembre.

Ne le ratez pas, il sera aussi consultable depuis notre site internet!

www.solidarite-handicap.ch